



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES FILLES DE LA CHARITÉ
DE SAINT VINCENT DE PAUL**

Mercredi 20 mai 1965

Chères Filles de la Charité,

Nous avons grande joie à vous accueillir ici ce matin. Pour la première fois dans l'histoire de votre Compagnie, l'Assemblée générale qui regroupe le Conseil central et les Visitatrices se trouve réunie à Rome, et vous avez tenu, avec la chère Mère Guillemin, votre digne Supérieure Générale, à venir Nous faire hommage de vos travaux et de vos prières. En vos personnes, ce sont toutes les provinces des Sœurs de Saint Vincent de Paul, répandues à travers le monde, qui Nous sont présentes, et Nous n'oublions certes pas celles qui sont les plus éprouvées, et dont la participation à votre rencontre n'a pu s'exprimer que par la prière et le sacrifice.

Au moment où l'Eglise, tout entière en état de Concile, éprouve l'impérieux besoin de reprendre une meilleure conscience d'elle-même pour se rénover et engager un nouveau dialogue de salut avec le monde, vous avez compris que vous ne pouviez rester en dehors de ce grand mouvement voulu par l'Esprit-Saint, mieux qu'il vous fallait y participer avec enthousiasme, de toute l'ardeur de votre zèle apostolique. Filles de Dieu et filles de l'Eglise, vous entendez être fidèles à votre vocation de servir le Christ dans les pauvres, spirituellement et corporellement, et vous ressentez, pour ce faire, plus que jamais, la nécessité de vous «revêtir de l'esprit du Christ» et de «vivre le Christ dans ses mystères». C'est cette fidélité même et votre souci de porter aux pauvres le convaincant témoignage de la charité de l'Eglise qui vous amènent aujourd'hui à réviser votre coutumier et à adapter les structures et les méthodes de formation des Sœurs.

De tout cœur, Nous vous en félicitons, et Nous vous encourageons à cette nécessaire mise à jour qui doit permettre à toutes les Filles de Saint Vincent de Paul, quelle que soit leur origine et quels que soient le lieu les modalités de leur apostolat, de vivre en plénitude leur consécration au Christ

et leur vocation de charité, dans le monde d'aujourd'hui. Ce monde a plus que jamais besoin de découvrir le vrai visage de l'amour du Seigneur et le message évangélique de l'Eglise. En rendant Dieu présent aux pauvres, vous portez un témoignage de choix, et vous ne devez rien épargner pour que ce témoignage soit rendu perceptible à tous: c'est là votre fidélité essentielle, car c'est ce qu'ont voulu saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac. Continuez, à leur exemple, à servir les pauvres, à compatir à leurs souffrances et à répondre à leurs appels, même si cela doit un peu déranger parfois votre vie de communauté, puisque vous ne vivez en communauté que pour être plus disponibles à ceux qui ont besoin de vous, et qui sauront par vous que le Christ les aime à ce point; car c'est Lui qui est la source de votre charité et qui vous donne la force de vous renoncer pour un plus haut service.

Chères filles qui, après avoir mené vos travaux à leur terme, allez repartir sur le champ de votre apostolat, dites à toutes vos sœurs que le Père commun bénit de grand cœur leur vie humble et charitable, qu'il les encourage à continuer à porter dans le monde entier le message d'amour du Seigneur, vécu avec fidélité dans la joie, et qu'il appelle sur leur vie religieuse et sur leur activité caritative, l'abondance des divines grâces. C'est à cette intention qu'il vous donne maintenant une particulière Bénédiction Apostolique, qui veut être en même temps le gage d'une affection toute paternelle.